

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU COMITE SYNDICAL DU 11 AVRIL 2017**

Nombre de délégués en exercice : 30 titulaires

Nombre de membres votants : 18

Titulaires présents :	13
Titulaires représentés :	
Suppléants :	3
Procurations :	2

L'an deux mille dix-sept, mardi 11 avril 2017 à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Villeneuve-lès-Bouloc sous la présidence de Monsieur Philippe PETIT, Président.

Délégués titulaires présents :

CC des Coteaux du Girou :	M. VINTILLAS E.
CC du Frontonnais :	MM. CAVAGNAC H., DUPUY D., GALLINARO A. NADALIN D., PAPILLAULT P., PETIT Pa., PETIT Ph.,
CC de Save Garonne et Coteaux de Cadours :	MM. BOISSIERES J., DULONG D., ESPIE J-C.
CC Val'Aïgo :	MM. LAVIGNOLLE V., SALIERES J-L.

Délégués titulaires représentés :

CC des Coteaux du Girou :	M. CUJIVES D. par M. VINTILLAS E. (Pouvoir) ; M. GRANDJACQUOT D. par M. GENEVE J-L. (suppléant).
CC du Frontonnais :	M. MIQUEL D. par Mme DAILLUT Marina (Suppléante).
CC de Save Garonne et Coteaux de Cadours :	Mme AYGAT C. par Mme OGROCNIK (Suppléante).
CC Val'Aïgo :	Mme GAYRAUD I. par M. SALIERES. (Pouvoir).

Délégués titulaires absents ou excusés :

CC des Coteaux du Girou :	MM. CALAS D., PLICQUE P., ROUMAGNAC L.
CC du Frontonnais :	M. VASSAL J-P.
CC de Save Garonne et Coteaux de Cadours :	Mme FRAYARD C., MM. ANSELME E., CLUZET A., JANER G. LAGORCE P., ZANETTI L.
CC Val'Aïgo :	MM. OGET E., REBEIX N.

Délibération n° 2017 / 7

Objet : Réinstallation de la Commission Urbanisme

VU la délibération n° 2017/ 1 du 28 mars 2017 portant installation de nouveaux délégués,

VU la délibération n° 2017/ 2 du 28 mars 2017 portant élection de 2 Vice-présidents et de 4 autres membres du Bureau aux postes vacants, faisant suite à la fusion des Communautés de communes Save et Garonne et Coteaux de Cadours,

Le Président explique le contexte de cette réinstallation, s'avérant nécessaire suite à l'installation de nouveaux délégués au sein du Comité syndical dans le cadre de la fusion des Communautés de communes Save et Garonne et Coteaux de Cadours.

Le Président exprime le souhait que les 2 bassins de vie soient conservés en terme de représentation.

La nouvelle Communauté de communes Save Garonne et Coteaux de Cadours a procédé en préalable à un appel à candidature pour siéger à la Commission Urbanisme du SCOT. Ont été désignés les délégués suivants :

Pour le bassin de vie des Coteaux de Cadours :

- **CLUZET Alain**
- **DULONG Denis**

Pour le bassin de vie Save et Garonne :

- **LAGORCE Patrice**
- **OGRODNIK Patricia**
- **SANCHEZ Pierre**

En conséquence, Monsieur le Président propose que la composition de la Commission Urbanisme, dont le Président et son Adjoint restent inchangés (respectivement Edmond VINTILLAS et Hugo CAVAGNAC), soit modifiée comme suit :

Bassin de vie de Cadours	CLUZET	Alain
	DULONG	Denis
Bassin de vie des Coteaux du Girou	VINTILLAS	Edmond
	GENEVE	Jean-Louis
	PARACHE	Gérard
Bassin de vie du Frontonnais	CAVAGNAC	Hugo
	NADALIN	Daniel
	PAPILLAULT	Patrick
Bassin de vie de Save et Garonne	LAGORCE	Patrice
	OGRODNIK	Patricia
	SANCHEZ	Pierre
Bassin de vie de Val'Aïgo	SALIERES	Jean-Luc
	LAVIGNOLLE	Vincent
	GAYRAUD	Isabelle

Sur le rapport de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE

Article unique : **DE MODIFIER** la composition de la Commission Urbanisme tel que proposé ci-dessus.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,

Date de la convocation : 03/04/2017
Date d'affichage : 03/04/2017
Certifié exécutoire le : 02/05/2017
Affichée le : 02/05/2017

Philippe PETIT,
Président

